

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2016

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE430

présenté par

Mme Genevard, rapporteure et Mme Laclais, rapporteure

ARTICLE 19

Au début de l'alinéa 45, substituer au mot :

« Il »

les mots :

« Le document d'orientation et d'objectifs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.